

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Ordo des fidèles. — II Solennités de titulaires. — III Lettre du Souverain-Pontife à Mgr l'archevêque de Montréal. — IV Une lettre de Mgr l'archevêque de Montréal au rédacteur-gérant de la *Vérité*. — V La séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. — VI L'Œuvre des Tabernacles. — VII Apostolat de la Prière. — VIII Le prêtre catholique. — IX Bibliographie. — X Aux prières.

ORDO DES FIDÈLES

Dimanche, le 5 novembre

Office du 21e dim. après la Pent., *semi-double* ; mém. de l'Oct. de la Toussaint ; préf. de la Trinité. — Aux vêpres du dim., mém. de l'Oct. de la Toussaint.

Cathédrale de Joliette. — Messe principale de S. Charles, *1e cl.*, comme le 4 ; mém. du 21e dim. ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES

Dimanche, le 12 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité du titulaire de Saint-Martin.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Solennité des titulaires de Saint-André-Avellin et de Saint-Martin (Martindale).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité du titulaire de Saint-Théodore (Acton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité du titulaire de Saint-Théodore (Grand'Anse).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Solennité du titulaire de Saint-Théodore (Whitney).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Solennité du titulaire de Saint-Théodore (Chertsey).
J. S.

Prières des Quarante-Heures

MARDI	31 octobre :	Couv. du Sacré-Cœur, Sault-au-Récollet.
JEUDI	2 novembre :	Saint-Jean.
SAMEDI	4 " :	Sainte-Bigide.
LUNDI	6 " :	Lachute.

LETTRE DU SOUVERAIN-PONTIFE

A

MGR L'ARCHEVEQUE DE MONTREAL

A l'occasion de la Fête du Travail

DANS une lettre au Souverain-Pontife, Mgr l'archevêque lui faisait connaître la façon dont se célèbre à Montréal, depuis quelques années, la Fête du Travail. Il disait à Sa Sainteté l'appel fait aux ouvriers catholiques, l'invitation de mettre leur célébration annuelle sous les auspices de la religion et de Jésus-Ouvrier. Il disait le magnifique élan religieux avec lequel les travailleurs avaient répondu à la voix de leur pasteur, et puis l'imposant spectacle contemplé, la veille de la fête civile, dans l'église Notre-Dame et à Saint-Patrice.

Sa Grandeur vient de recevoir en réponse les lettres suivantes, que tous les catholiques aimeront à lire.

* * *

(Traduit de l'italien)

A Mgr PAUL BRUCHESI,

Archevêque de Montréal.

Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Selon le désir de Votre Grandeur, je n'ai pas manqué de remettre entre les mains vénérées du Saint-Père la lettre par laquelle vous lui faisiez connaître avec quel empressement les ouvriers de votre diocèse avaient répondu à l'invitation de célébrer d'une manière chrétienne la fête du travail.

M'acquittant aussi de la mission que m'a confiée Sa Sainteté, je me hâte de vous faire parvenir la réponse ci-jointe où elle daigne vous exprimer toute sa satisfaction.

I
sed
civi
catl
hau
cior
tem
etia
ratr
peta
part
ardo
later
fovei
prosp
licar
Da
MDCI

Je profite de cette circonstance pour vous réitérer mes sentiments de la plus haute estime.

De Votre Grandeur,

Le tout dévoué serviteur,

R. card. MERRY DEL VAL.

Rome, le 4 octobre 1905.

* * *

Venerabili Fratri PAULO,

Archiepiscopo Marianopolitano.

PIUS PP. X.

Venerabilis Frater, salutem et apostolicam benedictionem.

Plane iucundeque accepimus, quod enarras, te pro viribus, sed feliciter, contendisse ut festus dies quotannis *Labori* civiliter ab opificibus celebrando constitutus, in ista diœcesi catholico etiam ritu ageretur. Utile quippe opus, ex quo illud haud temere expectari licet ut operarii homines magis beneficiorum memoriam servant, quibus eos Ecclesia nullo non tempore tuita est : ac simul discant se omnem prosperitatem etiam in terris esse assecuturos, si ipsorum moribus moderatrix Evangelii doctrina præsit, atque a Christo Jesu exempla petant, qui egenus factus cum esset dives, magnam vitæ partem in fabrili officina consumpsit. Lætatur itaque mentis ardorem, quo rem instituisti atque enxam laudamus voluntatem, qua opifices curis tuis obsecundare studuerunt. Incepta foveat et augeat Deus. Nos interea benevolentia pignus, qua prospere exorsum opus prosequimur, benedictionem apostolicam peramanter impertimus.

Datum Romæ apud Sanctum Petrum die IV Octobris anno MDCCCCV, Pontificatus Nostri tertio.

PIUS PP. X.

(Traduction)

PIE X, PAPE.

Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons appris avec une joie pleine et entière, par votre lettre, l'heureux résultat de vos efforts pour amener les ouvriers de votre diocèse à donner un caractère religieux à la fête civile du travail, qu'ils célèbrent chaque année. C'est là une œuvre utile assurément : grâce à elle, les travailleurs, nous avons lieu de l'espérer, garderont plus vivace le souvenir des bienfaits dont l'Eglise les a entourés dans tous les siècles. Ils apprendront en même temps que pour s'assurer toute prospérité, même sur cette terre, ils n'ont qu'à prendre comme règle de conduite la doctrine de l'Évangile, et pour modèle le Christ Jésus, lequel, s'étant fait pauvre de riche qu'il était, a passé une grande partie de sa vie dans une boutique de charpentier. Aussi, nous nous réjouissons du zèle ardent qui vous a fait établir cette démonstration religieuse, et nous félicitons les ouvriers de l'empressement qu'ils ont mis à seconder votre sollicitude à leur égard. Daigne le Seigneur favoriser cette entreprise et la faire prospérer. Et nous, comme gage de notre bienveillance pour une œuvre si heureusement inaugurée, nous vous accordons de tout cœur la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 4 octobre 1905, la troisième année de notre pontificat.

PIE X, PAPE.

UNE LETTRE
DE
MGR L'ARCHEVEQUE
AU REDACTEUR-GERANT
De la " Vérité "



Le 30 septembre dernier, Mgr l'archevêque de Montréal adressait une lettre au rédacteur-gérant du journal la *Vérité*, publié à Notre-Dame de Québec.

On sait que ce journal a été fondé, le 14 juillet 1881, par feu M. J.-P. Tardivel. En mourant, cet éminent journaliste a eu la consolation de pouvoir laisser son œuvre entre les mains de son fils, M. Paul Tardivel, et de son gendre, M. Omer Héroux. Tous les deux se sont montrés dignes jusqu'ici de la confiance qu'avait reposée en eux le fondateur de la *Vérité*.

Et il nous est agréable, à titre de confrère, d'ajouter qu'ils ont mérité en même temps des éloges de la part de plusieurs personnages de grande distinction.

La *Semaine religieuse* de Québec félicite en particulier la *Vérité* de la lettre si remarquable qu'elle vient de recevoir de Mgr l'archevêque de Montréal. « Sa Grandeur, dit-elle, y donne de justes éloges, avec les nécessaires réserves, au passé de ce journal ; y ajoute des louanges méritées à la rédaction actuelle, avec d'utiles conseils pour l'avenir. Nous croyons que tous les lecteurs éclairés endosseront volontiers l'appréciation très juste, et en somme si favorable, que Monseigneur de Montréal a tracée de toute la carrière de la *Vérité*. »

Nous croyons être utile à nos lecteurs ainsi qu'aux nouveaux rédacteurs de la *Vérité*, en reproduisant ici cette lettre qui signale, avec une indiscutable autorité, l'existence dans la presse canadienne d'un journal foncièrement dévoué, sans attaches de parti, aux intérêts de la religion et de la patrie.

ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL.

Montréal, le 20 septembre 1905.

Mon cher Monsieur,

Je suis depuis longtemps abonné à la *Vérité* et j'aime à reconnaître le bien qu'elle accomplit dans notre pays.

Elle ne paraît qu'une fois la semaine ; je voudrais qu'elle parût tous les jours. Le nombre de ses lecteurs est loin sans doute d'égalier celui de nos journaux quotidiens, mais l'influence qu'elle exerce est considérable. On peut ne pas sous-

crire à toutes les idées qu'elle émet ; mais on lit avec intérêt tous ses articles, depuis le premier jusqu'au dernier. Sa parfaite indépendance est notoire. Elle est une œuvre et non pas une affaire d'argent. Avant tout elle veut servir l'Eglise et défendre ses intérêts. Je ne sache pas que depuis vingt-cinq ans qu'elle existe, elle ait publié une ligne de nature à blesser la morale et c'est là pour elle un beau titre de gloire.

Elle ne recherche pas la sensation, elle ne fait aucune réclame en faveur des théâtres, elle donne peu de place aux faits divers, mais n'omet rien cependant de ce qui touche au mouvement politique, littéraire, scientifique et religieux. On chercherait en vain dans ses pages le récit d'événements scabreux ou scandaleux. Elle est pleine d'idées.

Qu'elle ait eu quelquefois ses erreurs et ses torts, cela n'est pas étonnant et vous serez, mon cher Monsieur, le premier à l'admettre ; mais ces erreurs n'ont jamais porté sur des points de doctrine, et que sont-elles après tout comparées au bien qu'elle a accompli ?

Son fondateur, du reste, tous ceux qui l'ont connu intimement le savent, avait les convictions religieuses les plus profondes, un amour ardent de son pays, une loyauté et un désintéressement à toute épreuve. S'il s'est trompé, il s'est trompé de bonne foi. Je ne connais pas de journaliste qui, dans notre pays, ait reçu autant de témoignages d'estime et d'admiration que lui. Ses adversaires comme ses amis se sont plu à reconnaître sa valeur et son mérite.

Peu de temps avant sa mort vous m'écriviez en son nom pour solliciter un mot d'encouragement en faveur de l'œuvre qui lui tenait tant au cœur et qu'il voulait affermir de plus en plus. Il nous fut enlevé avant que j'aie pu lui adresser le mot qu'il désirait. J'ai cru devoir attendre pour voir ce que serait la *Vérité* sous l'administration et la direction nouvelles. L'épreuve me paraît suffisante et je vous envoie aujourd'hui l'expression de ma satisfaction et de ma sympathie. Je ne fais en cela que m'unir aux sentiments de votre vénérable archevêque, Mgr Bégin.

Je connais personnellement votre rédacteur en chef et je sais que nous pouvons compter sur la rectitude de ses principes et son dévouement à la cause de l'Eglise et de ses droits

Libres et indépendants quand il s'agira des questions purement civiles et politiques, vous vous ferez un devoir, vous et tous vos collaborateurs, j'en suis sûr, de suivre dans tout ce qui touche à la religion, à la morale, à la discipline ecclésiastique, les directions du Saint-Siège et de l'épiscopat. Dans les polémiques et les discussions, vous aurez à cœur d'observer avec une sage modération les lois de la charité chrétienne, cette belle charité malheureusement si souvent blessée par la plume comme par la parole. C'est ainsi que j'entends le journalisme catholique et tant que vous serez fidèles à ces principes je serai heureux de vous donner mon plus sympathique appui.

Avec mes vœux de succès, recevez, mon cher Monsieur, l'assurance de mes bien dévoués sentiments.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

LA SEPARATION DE L'EGLISE ET DE L'ETAT EN FRANCE

On nous écrit :

LES journaux parlent quelquefois de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, en France. Ils le font en sens divers. Cette loi est-elle aussi mauvaise que certains le disent ? Est-elle, après tout, assez libérale, comme d'autres le prétendent ?

Voici notre réponse. Nous l'extrayons d'une brochure que Mgr Delamaire, le vaillant évêque de Périgueux, vient de publier.

Après un commentaire des principaux articles du projet de loi, tel que voté par la Chambre française, Mgr l'évêque de Périgueux conclut ainsi :

« En résumé, dans ce projet soi-disant si amendé et si mitigé, nous voyons que du premier article au dernier, on y ligotte la liberté de conscience de la façon tout à la fois la plus dure et la plus perfide.

« On supprime le budget des cultes et, au lieu de laisser aux catholiques la liberté de donner ce qu'ils veulent pour leur religion, on entoure d'entraves leurs générosités, dans le but de réduire le prêtre à la famine et les associations cultuelles à la faillite.

« On laisse les églises gratuitement aux catholiques, mais on dresse toute une liste des cas de désaffectation, qui en fera démolir la moitié, en vingt ans.

« On provoque la formation spontanées et sans mandat d'associations cultuelles en face de celle de l'évêque, et même formellement en révolte contre son autorité, pour qu'elles réclament la jouissance des églises, ce qui est l'organisation certaine du schisme.

« Enfin, on rend impraticable la formation et le fonctionnement des associations cultuelles par les pénalités portées directement contre les administrateurs ou reversibles sur eux, sanctions pénales à effacer totalement, sous peine de ne jamais voir la loi passer à une réelle exécution

« L'ensemble de la loi, d'ailleurs, donne l'impression très vive qu'elle est née caduque.

« Elle est remplie de tant d'obscurités, d'incohérences et de contradictions ; les législateurs qui l'ont rédigée se sont tellement tenus, du commencement à la fin, en-dehors des données pratiques, en dehors d'habitudes séculaires et irréformables, que, même sans parler de l'opposition doctrinale du clergé, elle n'est pas en état de passer dans le domaine des faits. Autant vaudrait-il essayer d'imposer la manière de vivre des Nippons à la foule de nos boulevards parisiens. MM. les députés ne semblent pas s'être doutés de cela. C'était notre devoir de le leur dire ainsi qu'à beaucoup d'autres, en même temps ; l'on verra, avant peu, si nous nous sommes trompés.

« Tels sont les points les plus graves sur lesquels nous avons cru utile et patriotique d'appeler l'attention de tous ceux qui sont appelés à discuter, dans la presse ou ailleurs, le projet actuellement déposé sur le bureau du Sénat ».

L'ŒUVRE DES TABERNACLES



IER, M. le directeur de la *Semaine* remettait sur ma table de travail un modeste petit fascicule, qui est le 30ème rapport annuel publié par l'Œuvre des Tabernacles.

A la première page, bien en vedette, il y a là un petit agneau qui chemine, tenant dans sa patte un drapeau dont la hampe est une croix. Un symbole, sans doute ? La victime adorable de nos autels — de nos tabernacles, — c'est l'agneau, le signe de la foi en sa présence réelle, c'est la croix ; et son étendard, c'est celui de la charité.

* * *

On s'habitue à tout ici-bas. « L'Œuvre des Tabernacles ? Tiens, encore de l'argent ! » Et le petit fascicule s'en va rejoindre sur la table du bureau, quand ce n'est pas au fond du panier, les brochures et paperasses qu'on ne lit plus.

Il y a plusieurs mois que nous avons reçu nos « Rapports » ; les avons-nous relus ?

N'exagérons rien. Ce n'est pas un crime sans doute. Tant d'œuvres locales, diocésaines ou paroissiales, réclament notre attention ! Tant d'œuvres nouvelles s'adressent à nous, et avec tant de justes motifs de plaider une bonne cause !

L'œuvre trop connue, fondée il y a deux siècles, dans le but de fournir des ornements sacrés aux églises pauvres, notre Œuvre des Tabernacles, que devient-elle pendant ce temps-là ?

* * *

Lisez bien. Pendant l'année 1904, 162 paroisses, éparses dans 30 diocèses, ont été assistées. L'Œuvre a distribué 3,046 articles, et cette distribution a coûté \$3,002.25.

En plus, je ne vous raconterai pas combien de nappes d'autel, d'aubes, de surplis, d'amicts, de chasubles, d'étoles, de

manipules et de pavillons... les bonnes dames de l'*Œuvre* ont confectionnés, ornés, arrangés ou réparés.

N'est-ce pas un joli résultat ? Et nous ne sommes que 1426 membres dans l'association... Hélas ! 468 sont en retard pour la contribution annuelle. Il est vrai que le *Rapport* remonte à janvier 1905 et que depuis ce temps-là, sans doute, les retardataires, nous avons tous payé ? *Chi lo sa !*

* * *

Car c'est une belle *œuvre* vraiment. A la date du 22 avril 1904, sur la demande faite par Sa Grandeur Mgr Bruchési, le Saint-Père Pie X a bien voulu accorder la bénédiction apostolique à « la pieuse Œuvre des Tabernacles, fondée il y a plus de deux siècles », à tous les membres de l'association et à leurs familles.

* * *

Certes, la charité de nos chrétiennes populations est une mine que l'on exploite souvent ou, si vous l'aimez mieux, car le mot *exploite* a mauvais sens, que l'on met souvent à contribution. C'est vrai.

Mais, comme le notait si justement Mgr l'archevêque dans son discours aux dames patronesses de l'*œuvre*, le 29 janvier 1904, si, dans les diverses organisations de charité « c'est encore Jésus que vous soulagez dans la personne des malades que vous soignez et des pauvres que vous nourrissez... dans l'Œuvre des Tabernacles, c'est Jésus lui-même qui est l'objet immédiat de votre travail et de votre générosité ».

« Vous préparez, continuait Monseigneur à l'adresse de ces dames, vous préparez, comme pour un enfant, les linges sacrés ; vous brodez des ornements remarquables par leur élégance et leur richesse, vous les donnez au Pauvre de l'Eucharistie...

« C'est une belle charité, la plus belle de toutes les charités ! »

* * *

Et nous, les associés qui ne savons pas broder, il nous reste la consolation de payer notre contribution annuelle. Nous ne devrions pas nous faire prier.

A Paris, dans les grandes églises, quand se fait la collecte, devant le prêtre en surplis qui tend l'aumônière, un suisse tout *chamarré* de galons d'or, circule qui annonce l'intention de la quête : « Pour les pauvres ! » — « Pour les orphelins ! » — « Pour l'asile ! ».....

Eh bien ! à la *Semaine*, il nous est doux de faire un peu l'office du suisse, et avant qu'é ces bonnes dames de la Congrégation n'aillent vous réclamer votre dû pour l'année courante, de vous dire, lecteurs :

« Donnez, c'est pour le Pauvre de l'Eucharistie ! »

L'abbé ELIE-J. AUCLAIR.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

INTENTION GENERALE

Pour le mois de novembre 1905, approuvée et
bénie par Pie X

L'ŒUVRE DE LA BONNE MORT

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

DIVIN Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour obtenir à tous les agonisants la grâce d'une bonne mort.

Résolution apostolique : Se préparer à bien mourir et y aider les autres.

LE PRETRE CATHOLIQUE

APPRECIÉ PAR UN HOMME DU MONDE

NOUS ne résistons pas au désir de reproduire ici une page de M. Jules Lemaitre sur le "prêtre". Le nom de l'auteur, sa haute situation dans le monde intellectuel, l'évidente sincérité que l'on sent à chacune de ces lignes, donnent à cette page un particulier intérêt.

Songez donc qu'à moins d'un mensonge sacrilège, qui ne doit guère se rencontrer, tout prêtre a accompli, le jour où il s'est couché tout de son long au pied de l'évêque qui le consacrait, la plus entière immolation de soi que l'on puisse imaginer ; qu'il s'est élevé, à cette heure-là, au plus haut degré de dignité morale, et qu'il a été proprement un héros, ne fût-ce qu'un instant. Et qu'on ne dise pas : " Cela n'est rien, c'est très facile ; ils font cela pour être mieux récompensés au ciel ". Car l'espoir d'un surcroît de félicité dans la béatitude absolue ne saurait provoquer un tel effort ; ou bien, si je ne m'étonne plus du sacrifice, ce qui m'étonnera, ce sera la profondeur et l'intensité du sentiment, amour ou foi, qui le rend facile ; et cela reviendra au même. Des hommes qui ont été un jour capables soit de cet effort, soit de cet élan, en restent pour toujours respectables et sacrés. Et pensez un peu à ce que c'est que la continence absolue, la nécessité de promener partout sa robe noire, le renoncement à toutes les curiosités de l'esprit, l'idée que l'on porte un signe indélébile et qu'on ne s'appartiendra jamais plus. Rien que d'y songer, cela fait froid. Non, non, ceux qui méprisent ou raillent les prêtres ne les comprennent point.

J'ai essayé d'indiquer quelle éducation il faudrait avoir reçu et par où il faudrait ensuite avoir passé pour

être en état de les comprendre et de les peindre. Ne dites pas que j'en cherche un peu long. C'est un être si spécial qu'un prêtre, et si différent des autres hommes ! Dès l'enfance on le prend, on l'isole du grand troupeau humain, on plie son corps et son âme aux pratiques religieuses. Au petit-séminaire les pratiques se multiplient : tous les jours, messe, chapelet, méditation, lecture spirituelle ; tous les dimanches, catéchisme et sermons ; confession et communion fréquentes ; à quinze ou seize ans, la soutane. Au grand-séminaire, la séquestration se complète : les pratiques pieuses, toujours plus nombreuses et plus longues, pétrissent l'âme lentement et invinciblement. On a des heures de solitude où l'on reste presque sans pensée, hypnotisé par une idée fixe, celle du sacerdoce où l'on tend. L'enseignement de la théologie et de l'histoire ecclésiastique achève la formation de l'âme sacerdotale. Nulle communication avec le dehors ; les livres du siècle ne vous parviennent qu'en petit, résumés et réfutés. Pendant ses vacances, le jeune lévite reste isolé dans le monde, vivant le plus possible avec son curé, évitant les compagnies frivoles, déjà respecté de ceux qui l'approchent, et même de sa mère. Il est prêtre enfin, c'est-à-dire (pesez bien les mots et tachez d'en concevoir tout le sens : ils sont étranges et stupéfiants) ministre et représentant de Dieu sur la terre, choisi et consacré par lui pour distribuer ses grâces aux autres hommes par les sacrements, investi du pouvoir exorbitant de changer du pain et du vin au corps et au sang de Dieu lui-même. Cela ne vous dit rien, à vous, parce que vous êtes un profane, un indifférent, un malheureux égaré ; mais le prêtre qui, étant homme, est pourtant tout cela, et qui le croit, et qui en a conscience !... Réfléchissez combien un tel état d'esprit est extraordinaire et comme il doit modifier l'être tout entier.

Et, en effet, nul pli professionnel n'est aussi tranché,

aussi profond, aussi ineffaçable que celui du prêtre ; non, pas même celui que l'habitude, la spécialité ou la gravité des fonctions impriment au magistrat et au soldat. Car chez ceux-ci la profession ne prend pas l'homme dès l'enfance et elle ne le tient pas jusqu'à la mort. Les traits par où ils nous ressemblent sont beaucoup plus nombreux que ceux par lesquels ils se séparent de nous. J'ose dire que c'est le contraire chez le prêtre. Un chrétien qui, dans la pratique, pousse jusqu'à leurs dernières conséquences les obligations de sa foi est déjà une créature rare et singulière et qui se distingue fortement du reste des hommes : rappelez-vous les solitaires de Port-Royal. Que dirons-nous donc d'un prêtre qui, outre la constante préoccupation de son salut, a encore celle de son miraculeux mystère, qui tous les jours fait descendre Dieu sur l'autel et condamne ou absout au nom de Dieu ? Sans compter que sa fonction lui impose une vie à part, le fond de pensées habituelles que cette fonction implique doit non seulement réagir sur ses manières, sa parole et toute sa tenue, mais encore imprimer à tous ses sentiments, à ses passions, à ses vices comme à ses vertus, une marque énergiquement caractéristique. Ni un prêtre n'est bon ni il n'est méchant de la même façon que nous ; ou, si l'on veut, il l'est encore d'une autre façon. Le clergé forme assurément, dans notre société moderne, la classe la plus originale et la plus nettement " différenciée ". Et la différence ne pourra que croître à mesure que la société laïque se préoccupera moins d'une autre vie, s'installera mieux dans celle-ci et prendra plus pleinement possession de la terre.

JULES LEMAITRE,

de l'Académie française.

BIBLIOGRAPHIE

LA MISSION DE JEAN-JACQUES OLIER ET LA FONDATION DES GRANDS SÉMINAIRES, EN FRANCE. — Par M. l'abbé G. Letourneau, curé de Saint-Sulpice, à Paris.

Nous sommes heureux de pouvoir publier la lettre suivante, que Mgr l'archevêque de Montréal vient d'envoyer à l'auteur de ce remarquable ouvrage.

Monsieur le curé,

C'est toujours avec intérêt que le clergé lit ce qui touche à la fondation des séminaires, à leur développement progressif. Les anciens de Saint-Sulpice surtout se rappellent avec bonheur bien de chers souvenirs en lisant votre livre: « La Mission de Jean-Jacques Olier et la fondation des Grands Séminaires en France ». Ils songent au temps où ils vivaient dans ces murs bénis, entre lesquels l'esprit de Notre-Seigneur réside pour former ses prêtres à leur mission divine.

En parcourant cet ouvrage où l'on parle des premiers fondateurs, on pense à d'autres vénérables vieillards que l'on a connus au temps de sa jeunesse cléricale ; et l'on se rend bien compte de la fidélité avec laquelle ils reproduisaient dans leur conduite les exemples de vertus légués par leurs pères. Et l'on sent combien est vraie cette parole écrite d'une main épiscopale au mois de janvier dernier : « Lequel d'entre nous, leurs amis et leurs fils suivant l'esprit, ne conserve au fond de son cœur à l'endroit le plus tendre et le plus réservé, la mémoire de quelqu'un de ces nobles vieillards, desquels Dieu ne permit jamais que la Compagnie fût privée ».

Votre livre ne manque pas d'actualité. Au moment même où l'on ressasse une objection déjà réfutée, lorsqu'on affecte un vaste péril congréganiste dans l'enseignement donné par les Sulpiciens, vous montrez à plusieurs endroits que votre société, dans la pensée de son fondateur et de ses successeurs, devait complètement être unie et confondue avec le clergé séculier, faire profession du respect le plus absolu pour les évêques.

C'est un mémoire historique qui fait bien ressortir ce que doivent être et ce que sont les noviciats de l'ordre sacerdotal, école de sainteté où les clercs doivent s'appliquer à mourir totalement à eux-mêmes pour vivre de la vie de Jésus-Christ.

Espérant que ce livre produira les fruits que vous avez droit d'en attendre, je vous prie de recevoir l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

† PAUL, arch. de Montréal.

GEORGES BELLANGER. — Par l'abbé Anizan.

Ce volume de 420 pages est d'une lecture fort reposante. L'apôtre de la jeunesse, de l'armée et du peuple, que fut au diocèse d'Arras le héros de cette vie de bon prêtre — l'abbé Georges Bellanger — méritait d'avoir un historien qui sût le comprendre.

M. l'abbé Anizan raconte tout simplement, mais avec une impeccable correction, les faits et gestes de son héros.

Qu'il le considère tout petit sur les genoux de sa mère, jeune collégien, séminariste, prêtre, voué aux œuvres militaires, ou enfin religieux, aux prises, à 42 ans, avec la terrible phtisie, c'est toujours un homme qu'il vous montre, mais un homme de Dieu, prêtre dans tout son être, dans tout son vouloir et dans toute son action.

Ce livre repose et fait espérer ! Hélas ! les méchants font tant de bruit, au pays de France, qu'on est souvent porté à croire que tout y est désespéré !

Il faut lire *des vies*, bien humaines mais tout apostoliques, comme celle de l'abbé Bellanger, pour se rappeler vivement que le bon Dieu, qui produit de tels apôtres, est toujours le plus puissant et que son Eglise est toujours *sainte*.

M. l'abbé Anizan a fait là une bonne œuvre au point de vue chrétien et — ce qui ne gâte rien — une belle œuvre aussi au point de vue littéraire.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Calixte, née Marie Contant, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

Sœur Sainte-Marguerite de Cortone, née Marie-Emélie Bibeau, des Sœurs de Miséricorde, décédée à Montréal.